

Offre de cours 2023 – mars / mai

Cours «Prévention et comportement en cas de brigandage» en collaboration avec YourPower

Contenu du cours:	Théorie orientée sur la pratique • Comment sommes-nous perçus, nous les collaborateurs, par les malfaiteurs? • "La fantaisie du malfaiteur" et la tactique du brigandage: seul celui qui connaît le mode opératoire des malfaiteurs peut s'en protéger ! • Effet comparé des signaux corporels peu sûrs et sûrs d'eux • Élaboration de solutions : Concept AICA® en tant que partie de YourPower® (attention - intuition - confiance - action) • Modèles de stress et principes YourPower® dans le brigandage
--------------------------	--

Partie pratique et phases d'entraînement

- Première entrée et modèles d'action pour la prévention vécue avec AICA® au quotidien et en cas de soupçon
- Expérimentation : Que faire en cas de brigandage? Elaboration interactive du concept YourPower®, y compris la phase de réorganisation après le délit
- Comportement et culture de sécurité au sein de l'équipe / relations avec la police
- Phase d'apprentissage et de consolidation : Entraînement à la position YourPower® lors d'un brigandage. Entraînement et consolidation de modèles d'action de base pertinents sous la menace.
- Phase d'application : scénarios de menace et application de YourPower® dans des settings spécifiques à la branche de l'arène de sécurité, en tenant compte des processus de sécurité spécifiques au client, des listes de contrôle et des dispositifs de sécurité. Scénarios d'agression étendue et phases d'action supplémentaires dans différents scénarios finaux.

Lieu du cours: **ORON-LA-VILLE**
Apex Pro, Route du Flon 7b, 1610 Oron-la-ville

Dates / heures: Lundi, 13 mars 2023, 9h00 – 16h00

ou

Mercredi, 10 mai 2023, 9h00 - 16h00

Nombre maximum de participants : 12

PKTS

Paritätische Kommission Tankstellenshops in der Schweiz

CPSS

Commission paritaire des shops de stations-service en Suisse

CPNS

Commissione paritetica dei negozi delle stazioni di servizio in Svizzera

Public visé: **Employeurs et employés** soumis à la CCT des shops de stations-service en Suisse.

Délai d'inscription: **8 février 2023 → Prolongé! 13 mars 2023**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. L'inscription est définitive.

Frais de cours : Le cours est gratuit pour les employeurs et les employés soumis à la CCT et payant des contributions aux frais d'exécution (la taxe de participation est couverte par les frais d'exécution annuels). **En outre, les employés soumis à la CCT reçoivent une compensation de CHF 200.-- après la participation réussie.**

Certificat: Certificat de participation au cours

A amener: Sous-mains pour écrire, exemples et questions du quotidien professionnel au sujet du cours

Inscription: **Les employeurs sont priés de distribuer cette offre de cours à leurs employés.** L'inscription peut être effectuée via le formulaire joint auprès de:

CP shops de stations-service, Radgasse 3, Case postale, 8021 Zurich
ou
info@pkts.ch